

Conseil d'administration de l'Établissement public du château de Fontainebleau.

Compte - rendu de la séance du 24 juin 2014 par
vos représentants du personnel.

- **1- approbation du procès-verbal du CA du 25 mars 2014.**

- **2- rapport d'activité 2013.**

120 pages et plus pour dire ce que fut l'année écoulée - bilans, résultats, objectifs - et dans lesquelles la vie de l'établissement est auscultée sous toutes ses facettes, pour ne pas dire sous toutes ses coutures.

A première vue, la lecture de ce document donne à voir une machine bien rodée, un établissement en ordre de marche, et qui, en somme, tire son épingle du jeu dans un contexte budgétaire difficile. Impressions un tantinet trompeuses pour un lecteur perspicace et familier des arcanes de la maison, lequel ne pourra s'empêcher de rester sur sa faim, tant l'accumulation des données chiffrées et autres statistiques peinent à traduire la réalité de l'investissement des différents personnels. Ce n'est pas là l'objet d'un tel recueil nous dit-on ? Qu'a cela ne tienne ! C'est toujours, pour nous, un acte de salubrité publique que de rappeler une nouvelle fois aux administrateurs, sur le mode « mettez vous bien ça dans le crâne », combien le prix consenti par les personnels pour maintenir à flot l'établissement public est particulièrement élevé s'agissant des conditions de travail. Effectifs parfaitement indigents au regard des missions à exercer, ouverture au public en permanence en limite de sécurité, paupérisation du service accueil et surveillance au même titre que celui des jardins, pléthore de stagiaires de tout acabit utilisés à tous les échelons comme variable d'ajustement, perte de sens sur les missions, découragement généralisé.... Soit autant d'indicateurs caractéristiques d'un établissement en surchauffe. Pas étonnant dans ces conditions que le DUERP tout frais émoulu, ait placé le risque psycho-social comme le risque le plus élevé.

- **3- programmation culturelle pour la saison 2014/2015.**

La saison 2014-2015 s'articulera autour de deux expositions :

Secrets d'ébène. Le cabinet de l'odyssée du château de Fontainebleau du 18 octobre au 26 janvier 2015.

Témoignage précieux des débuts de l'ébénisterie française dans la première moitié du XVIIème siècle, ce cabinet est l'un des plus remarquables éléments des collections du château, où il orne les Grands Appartements. Ce somptueux meuble de prestige et d'apparat à l'ornementation foisonnante ouvre ses portes pour dévoiler ses tiroirs secrets et une riche

iconographie autour des figures d'Ulysse et d'Alexandre le Grand.

Pie VII face à Napoléon du 28 mars au 29 juin 2015.

Le palais impérial de Fontainebleau a accueilli le pape Pie VII à deux reprises, d'abord comme hôte sur le chemin du sacre en novembre 1804, puis comme prisonnier étroitement surveillé de juin 1812 à janvier 1814.

Autre temps fort de cette saison : **l'ouverture du Boudoir Turc** en mai 2015. Aménagé pour Marie-Antoinette en 1777, cet espace à caractère privé situé à proximité des appartements d'apparat et de représentation, permettait aux souverains d'échapper à la vie de la cour. Particulièrement fragile en raison de ses décors peints et de son mobilier précieux, ce boudoir sera uniquement proposé en visite guidée. Cet ensemble a été restauré grâce au soutien de l'INSEAD et à la générosité des souscripteurs de l'opération « des mécènes pour Fontainebleau ».

Au titre des grands événements, le château accueillera la 5^{ème} édition du **Festival de l'histoire de l'art, les 30 et 31 mai et 01^{er} juin 2014** (*dates à confirmer*). Les **Pays-Bas** seront le pays invité d'honneur autour du thème « **L'art et la matière** ».

• **4- programmation éducative pour l'année scolaire 2014/2015.**

En 2013 le château de Fontainebleau a reçu 43 706 scolaires, 1 173 groupes en visites guidées et 720 groupes en visites libres, ce qui correspond à 9,7 % de sa fréquentation totale. Ces très bons résultats traduisent les liens très forts que le département pédagogique du château a su tisser avec le monde enseignant via le rectorat et l'académie. Ainsi la relation du château avec l'éducation nationale, déjà très nourrie, va se renforcer comme en atteste, entre autres actions, le partenariat original noué récemment avec le Lycée-collège Couperin de Fontainebleau, et visant les enseignants de toutes les disciplines.

Le budget du département pédagogique s'élevait en 2014 à 77 000 € ; la prévision pour 2015 est de 73 000 € répartis comme suit :

- animations pédagogiques et spectacle : 21 000 € ;
- ateliers et accompagnement de projet : 15 000 € ;
- fournitures et stagiaires : 7 000 € ;
- Festival de l'histoire de l'art : 30 000 €.

S'ajoute à ce budget celui de 80 % du coût des conférenciers, essentiellement dédiés aux scolaires, soit 192 000 €.

• **5- avenant n°3 à la convention d'études préalables relative au schéma directeur pluriannuel de rénovation du château.**

Cet avenant a notamment pour objet :

- de compléter le programme de la convention par la **réalisation des études complémentaires** d'une part pour la **modernisation de l'aile de la Belle Cheminée** pour un montant de 80 000 €, et d'autre part pour le **redéploiement et la reconfiguration du Musée Napoléon 1er dans l'aile Louis XV** pour un montant de 100 000 €.

- d'abonder le budget prévisionnel afin de financer les études en cours relatives à **l'aménagement des réserves dans le quartier des Princes**, pour un montant de 150 000 € ainsi que pour le **schéma directeur des jardins, du parc et des ouvrages hydrauliques**, pour un montant de 200 000 €.

- **6- avenant n°2 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la restauration des couvertures de l'aile Louis XV.**

Les travaux de la partie occidentale de l'aile Louis XV (hors pavillon des Acteurs) étant en cours d'achèvement, il est proposé de poursuivre l'opération par **la restauration des couvertures sur la partie orientale de l'aile**, afin de profiter de la mobilisation des entreprises travaillant sur le site et des échafaudages utilisés pour la première tranche. L'enchaînement des travaux doit permettre de réaliser des économies substantielles par rapport au budget initial, d'autant que les résultats d'appels d'offres sont particulièrement intéressants.

Alors que la restauration de la partie orientale de l'aile Louis XV avait été arrêtée pour un montant de 2 030 000 €, **le montant des travaux devrait s'établir à 1 900 000 €**. L'économie de 130 000 € sera redéployée sur les études transversales liées aux jardins.

- **7- avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux études et travaux à l'achèvement de la restauration et à l'aménagement de l'aile Est et de la demi aile Nord en retour du Quartier Henri IV.**

Rappelons que le pôle d'excellence de tourisme implanté dans le quartier Henri IV, est financé par le ministère de la Culture à hauteur de 2 000 000 € et conjointement par le conseil régional et le conseil général à hauteur de 6 000 000 €, pour un montant total de 8 000 000 €.

Cet avenant a pour objet :

- **d'abonder de 270 000 € le budget pour le volet restauration**, afin de revoir le projet de rénovation des planchers. En effet l'inspection générale des monuments historiques a demandé que soit conservé un plus grand nombre d'éléments des structures anciennes (poutres et solives) ce qui entraîne une modification du projet initial.
- de différer à février 2015 l'achèvement des travaux pour adapter le projet aux difficultés relatives, y compris celles rencontrées lors des opérations de désamiantage/déplombage.

Le surcoût de 270 000 € peut être financé grâce à un rééchelonnement partiel de crédits initialement prévus pour le traitement de la mûre.

- **8- budget rectificatif n°2.**

La très bonne tenue de la fréquentation payante depuis le début de l'année a une incidence très positive sur les prévisions de recettes, et permet d'ouvrir des crédits nécessaires au fonctionnement de l'établissement. En effet, alors que l'objectif de hausse de la fréquentation payante a été fixé au budget initial 2014 à +1%, à ce jour celui-ci s'établissait à + 9,3 %. **De fait cette tendance à la hausse conduit à recalculer les prévisions du droit d'entrée sur l'année sur la base d'une progression de + 8 %, ce qui engendre des recettes supplémentaires qui peuvent être réaffectées aux différents postes de dépenses.**

Recettes

ressources propres : + 233 760 € : liées principalement à l'augmentation de la fréquentation payante.

- *droit d'entrée* : + 142 088 €
- *visites conférences et droit de réservation* : + 18 802 €
- *location des visio-guides et des tablettes numériques* : + 9 870 €
- *tournages, locations d'espaces et visites privilèges* : + 50 000 € : intègre une location du

théâtre impérial de 25 000 €, et cinq locations du parvis de la porte Dorée à 5 000 € l'unité.

- *concessions commerciales* : + 11 500 € : le réaménagement et l'agrandissement de la boutique RMN-GP combinés à la bonne fréquentation laissent espérer une augmentation de +20 % de son chiffre d'affaire.

- *activités diverses* : + 1 500 €.

mécénat : + 40 950 €

le mécénat versé par Rolex pour la rénovation des pendules (investissement) est désormais étendu à leur maintenance.

Dépenses

Axe public : + 97 600 €

- *exposition d'automne* : + 13 000 €. Cette somme va permettre de proposer au public une médiation numérique de l'exposition sous forme de deux tablettes tactiles de grandes dimensions (21 pouces), afin de mieux comprendre le cabinet d'ébène et son iconographie.

- *services des publics* : + 40 000 € : lié principalement au coût insuffisamment calculé de redevances dues à la RMN-GP.

- *service de l'accueil et de la surveillance* : + 36 000 €. Évidemment, la présentation à la baisse des dépenses liées à la sous traitance lors du budget initial 2014 était parfaitement trompeur et trop beau pour être vrai (390 000 € hors surveillance des expos). L'administration abonde conséquemment ce poste de dépense pour faire face à l'insuffisance des effectifs et pour assurer des conditions minimales de sécurité au public ! Et encore, les deux années précédentes l'administration avait « limité les dégâts » sur cette dépense en établissant vingt contrats de type CDD en été (saisonniers 1 mois) grâce à des crédits de titre 3 (reliquat de masse salariale sur ce type de contrat). Cette opération ne peut être reconduite cette année.

- *service de la communication* : + 8 600 € : l'administration entend soutenir les événements du second semestre 2014 par un bon relais médiatique.

Axe bâtiment : + 103 600 €

- *service travaux et maintenance* : + 97 600 € : hausses des dépenses des fluides - gaz, électricité etc - (57 500 €), pour l'entretien général (15 100 €) et le nettoyage des intérieurs (25 000 €).

- *service de l'accueil et de la surveillance* : + 6 000 € : reconduction de l'abonnement « alerte-météo France » (4 630 €) + actualisation de la maintenance détection incendie (1 400 €).

Axe conservation : + 41 750 €

Prend en compte l'extension du mécénat Rolex + 800 € de dépenses imprévues pour les ateliers muséographiques.

Axe administration : - 39 240 €

A signaler la diminution de - 71 000 € de la subvention liée aux emplois d'avenir du fait du retard pris dans le recrutement, qui en fin de compte ne devrait porter dans un premier temps que sur 4 des 6 emplois. Les principales dépenses concernent les impôts 2013 pour 40 000 €, la subvention versée à l'association des personnels *Le Renouveau* (3 000 €) ...

Autant dire que l'affaire était bien mal embarquée à l'issue de la présentation en décembre dernier du budget initial pour l'année 2014, tant celui-ci était parfaitement intenable pour faire face au moindre aléa. Dès lors, voir les chiffres de la fréquentation payante décoller au delà des espérances, voilà qui soulage la Direction et a de quoi ravir les représentants du ministère, lesquels prêchent pour toujours plus de ressources propres, et se montent toujours sourcilieux à l'idée qu'on touche au fonds de roulement pour faire face aux besoins. Bref, 2014 ne devrait donc pas être une « annus horribilis » sur le plan budgétaire.

Mais entendre ces mêmes administrateurs dirent combien le ministère est pleinement conscient que la mise en place de l'établissement public ne s'est pas traduite par des moyens humains à la

hauteur des besoins, et que depuis tout est fait pour ne pas aggraver la situation, voilà qui ne manque pas de sel et nous fait immédiatement bondir. Et de leur rafraîchir la mémoire sur la suppression brutale et totale des crédits de vacations saisonnières (les contrats d'1 mois payés par le MCC) que la tutelle s'est empressée de signifier à l'établissement sitôt la mise en place des premières mesures d'externalisation. Ni plus ni moins que la double peine infligée au service accueil et surveillance, qui, déjà secoué par la mise en place brutale de la sous traitance, se voyait porter là le coup de grâce. Ainsi l'établissement se trouvait subitement « Gros-Jean comme devant » avec du coup une note encore plus salée pour financer l'externalisation. De fait, d'un coup d'un seul, le prestataire de sécurité héritait de confortables parts de marché. Aucun autre musée, sur la place de Paris ou d'ailleurs, ne se voyait couper les vivres de la sorte et infliger pareille diète ! Souvenons nous que dix ans en arrière le SCN disposait jusqu'à 70 mois de vacations à répartir sur l'année ...

- **9- dons et legs, autorisations d'occupation et d'exploitation du domaine public, conventions d'association, concessions, délégation de service public, contrats et conventions.**

Quelques exemples parmi les nombreuses opérations contractées :

Marchés, contrats et conventions

Brink's : prestation de service de transport de fonds pour un montant de **1 799 €**.

Kertel : location de 9 adresses électroniques pour un montant de **4 406 €**.

Entreprise Hanny : désamiantage du réfectoire des Mathurins pour un montant de **17 975 €**.

Côté campagne : prestation de traiteur pour le bicentenaire pour un montant de **12 680 €**.

Goileau : clôture anti-vandalisme pour le quartier des Héronnières pour un montant de **147 929€**.

Petit cours de rattrapage de la séance du Conseil d'administration du 25 avril 2014, dont nous nous avons choisi de retenir, parmi les points abordés, trois sujets :

- **Compte financier 2013.**

Au terme de l'exercice 2013, il est constaté :

- un résultat positif de **288 546,58 €**, qui doit être pondéré puisque 231 429 € proviennent de la subvention du ministère pour l'édition 2014 du Festival de l'histoire de l'art.
- une variation positive du fonds de roulement de 3 404 977 € (total du fonds : 14 012 767 €).

les recettes se décomposent en :

- **les subventions d'exploitation : 2 710 670 €** dont 1 802 830 € versés par l'État au titre de la subvention pour charge de service public.
- **les ressources propres : 3 074 442,87 €** dont 2 957 591,84 € pour tout ce qui concerne les activités liées au public (*voir détail page suivante*) :

	Compte financier 2013	Compte financier 2012
Total des valeurs des prestations de service.	2 957 591,84 €	2 549 976,63 €
Droit d'entrée aux collections permanentes	2 391 171,36 €	2 208 302,84 €
Visites conférences,commentées et ateliers	184 181,50 €	165 201,00 €
Droit de réservation pour les groupes	46 781,00 €	0,00 €
Location d'audioguides	103 099,00 €	44 670,00 €
Autorisation de tournages et prises de vue	14 952,00 €	17 700,00 €
Locations diverses	127 807,36 €	44 800,00 €
Mise à disposition de personnel facturée	43 855,12 €	37 658,79 €
Activités annexes (visites privilèges)	45 744,50 €	31 644,00 €

Autres produits de gestion courante : 110 010,87 €. Concernent les quatre concessions d'occupation du domaine (ERDF pour le câblage souterrain, mairie de Fontainebleau pour l'aire de jeu du Parc...), les douze concessions commerciales (salon de thé de l'Orangerie, la boutique RMNGP...) ainsi que les 29 loyers des 29 logements de fonction.

- les produits financiers : 6 840 €.

Bien que les ressources propres aient progressé de + 16 %, les objectifs fixés au budget primitif n'ont pas été atteints, en raison d'un niveau de fréquentation inférieur aux prévisions (+ 0,4% au total en 2013 soit 453 000 visiteurs, dont - 0,7% de visiteurs payants pour un objectif de + 3% à savoir + 2% payants et + 4% gratuits). La hausse du droit d'entrée, associée à la location du visioguide ainsi que l'introduction d'un droit de parole payant, ont notamment permis d'atténuer les effets de la baisse de la fréquentation constatée.

les dépenses se décomposent en :

	Exécution totale 2013 en euros.	Dont charges à payer 2013	% de consommation des crédits
Axe publics	3 495 033 €	862 081	104,00%
service des publics	1 620 283	314 367	107,00%
accueil et surveillance	430 068	55 178	96 %
pôle développement	124 399	21 943	116 %
communication	369 217	14 621	464 %
Expo Rosso	585 959	436 225	97 %
Expo Surtout	150 936	19 748	90 %
Expo Le Nôtre	5 288		49 %
Expo Forêt 2012	208 883		75 %
Axe Bâtiments	1 748 055	336.836	91,00%
service travaux et maintenance	1 366 813	238 511	90 %
service des jardins	214 066	53 902	90 %
accueil et surveillance	167 176	44 422	101 %
Axe Conservation	159 299	54 134	90,00%
Axe Administration	835 644	190.380	101,00%
amortissement	76 829		100,00%
FHA 2013	587 571		89,00%
Total dépenses fonctionnement	6.902.431	1.443.432	98,00%

- **Location de nouveaux espaces.**

Afin d'accroître ses ressources propres l'établissement a proposé d'offrir à la location deux nouveaux espaces :

- **l'allée de Maintenon et le parvis de la porte Dorée** à des particuliers pour des réceptions privées (mariage...), en liaison avec le concessionnaire du salon de thé. Le tarif fixé est de **5 000 € HT**. En sus le client devra supporter les coûts liés aux frais de surveillance (2 000 €), et de permanence de la société assurant la maintenance électrique (1 000 €).

- **le théâtre Impérial du second Empire**, dans les mêmes conditions que les autres espaces mis à disposition (personnes morales : entreprises, associations, etc). Le tarif fixé est de **25 000 € HT**, et le nombre de location limitées à cinq par an pour des raisons de préservation du lieu. A ce tarif s'ajoutent les coûts liés à la surveillance et au ménage selon la configuration définie : 1 700 € HT (parterre) ou 2 300 € HT (parterre et corbeille), à la maintenance électrique (765 € HT) ainsi que le cas échéant, les frais de déménagement du mobilier ancien et de location de mobilier aux normes de sécurité en cas d'utilisation de la corbeille (4 100 € HT).

Selon nous, la première des deux propositions s'inscrit comme une mesure visant avant tout à rechercher tous azimuts de nouvelles sources de profits. Louer des espaces à des particuliers, voilà qui nous change assurément des institutionnels ou autres entreprises, mais on ne voit pas bien ce que le château a y gagner en notoriété, sauf à engranger quelques subsides supplémentaires. Il est vrai qu'il existe déjà une offre de mariage à 150 000 € HT, avec pour ce prix la quasi totalité du château mis à disposition, mais on attend toujours que de futurs mariés au compte en banque bien garni veuillent bien se décider. Dans l'attente, on se rabat sur du menu fretin en introduisant la formule plus modeste du mariage à 5 000 € (160 personnes maxi), laquelle ne va pas sans nous interroger sur la sécurité de ce type de manifestation à une enjambée du Parterre Français et de l'étang aux Carpes, ainsi que sur le lien d'exclusivité avec le prestataire du salon de thé, dont on connaît par ailleurs la modestie des installations. Dieu sait pourtant que l'éventail des offres de locations est déjà suffisamment large. On gagnerait certainement à optimiser la gamme existante en s'interrogeant d'abord sur la pertinence du coût de certaines offres quitte à les recalibrer, avant de recourir à de nouvelles trouvailles.

- **Présentation du projet de schéma directeur de rénovation (2014-2025) du château de Fontainebleau.**

Fruit de près de quatre années d'élaboration et d'études, il était crucial pour l'établissement que le projet de schéma directeur puisse être présenté aux autorités de tutelle au moment où se prépare le triennal budgétaire, afin d'optimiser ses chances dans l'obtention d'une enveloppe financière à la hauteur des enjeux.

Sans revenir sur la nature du projet dont chacun connaît les grands axes, nous retiendrons que :

- les besoins ont été évalués à **300 M€** toutes dépenses confondues, mais l'établissement compte tenu des moyens que le ministère pourrait mobiliser en sa faveur, a élaboré deux scénarii se déroulant sur une période de 12 ans :

- **une hypothèse basse à 114,7 M€ nets**, dont 4,8 M€ déjà alloués en 2014, soit 109,9 M€ de 2015 à 2025 correspondant à un investissement d'environ 10 M€ nets par an.
- **une hypothèse haute à 135,5 M€ nets**, dont 4,8 M€ déjà alloués en 2014, soit 130,7 M€ de 2015 à 2025 correspondant à un investissement d'environ 12 M€ nets par an.

- les trois phases de travaux envisagées s'articulent comme suit :

- **phase I (2014-2017)** : travaux prioritaires de sécurité et de mise aux normes ; rénovation d'espaces dédiés au public (aile de la Belle Cheminée : salle d'exposition et restaurant) ;
- **phase II (2018-2021)** : poursuite des travaux de mise en sécurité et lancement du chantier des collections ; aménagement d'un centre d'interprétation ;
- **phase III (2022-2025)** : achèvement de la revitalisation du quartier Henri IV et redéploiement du musée Napoléon Ier ;
- **après 2025** : programme raisonné de restauration et de mise en valeur patrimoniale, sur l'ensemble du domaine national.

Si sur ce dossier chacun a bien compris que le nerf de la guerre est plus que jamais l'argent, un projet de cette envergure doit en plus nécessairement être accompagné d'un volet emplois pour le soutenir, assortis d'un budget de fonctionnement et d'investissement courant sérieusement réévalué.

Ainsi les demandes en emplois font apparaître :

- **+ 15 ETP au cours de la première phase (2014-2017)**

soit, dans le détail : trois agents accueil et surveillance qu'implique le dédoublement des postes de sécurité, un directeur technique, cinq ASM pour la surveillance des espaces muséographiques, un chef du département du développement des publics et des réservations, trois jardiniers et deux conservateurs. Parmi les 15 postes demandés, la Direction de l'EP inclue des mesures de rattrapage liées à la sous dotation de l'établissement public lors de sa création.

- **+ 14 ETP au cours de la deuxième phase (2018-2021)**

- **+ 2 ETP au cours de la troisième phase (2022-2025)**

Le besoin total sur la période 2014-2025 est de + 31 ETP.

Bien que la Direction de l'EP se soit évertuée à soupeser chacun de ses choix, afin que le total des emplois demandés n'effraie pas la tutelle, sans être emballé par ce chiffrage on se dit que ce serait déjà au moins ça de pris s'il s'agissait là d'emplois fermes. Seulement il y a loin de la coupe aux lèvres, et le ministère va certainement, à son habitude, pousser des cris d'orfraie dès lors qu'on lui parle emplois. Et autant être clair, les 31 postes en jeu sont à peu de choses près le total des emplois qui font déjà défaut à l'établissement public depuis sa création il y a cinq ans. Alors, avec le surcroît d'activité que va générer le schéma directeur, tout arbitrage qui se situera en deçà des demandes sera une petite catastrophe, et ne fera qu'aggraver une situation déjà suffisamment dramatique.

A l'appui des différentes délibérations, les administrateurs disposent d'un ensemble de documents. N'hésitez pas à solliciter vos représentants des personnels, ceux-ci se tiennent à votre disposition pour vous les présenter.

Fontainebleau, le 14 août 2014.